

Polémique sur la pénurie de médicaments : tout dépend ce que l'on appelle pénurie !

Réagissant aux propos de Madame De Block trouvant ce matin la réaction de l'Absym sur la pénurie de médicaments « ne comprenant comment cette communication s'est faite », santhea rejoint totalement le constat de l'Absym et invite la Ministre à se rendre sur le terrain pour s'en rendre compte !

Il est exact que ces derniers jours, les hôpitaux constatent une toute petite amélioration en ce sens que le fédéral arrive à se procurer des stocks par-ci par-là à l'étranger, stocks qui sont ensuite redistribués.

La clé utilisée jusqu'à présent par l'AFMPS pour distribuer ces médicaments était totalement inadaptée puisque basée pour 75% sur le nombre de lits agréées (avec une surpondération des lits USI), ce qui correspond nullement aux besoins réels. Depuis le début de la crise, santhea réclame que cette clé soit basée sur la charge réelle de patients dans les hôpitaux.

L'amélioration constatée consiste en ce qu'avant, ils ne recevaient rien sauf urgence extrême... au royaume des aveugles, le borgne est roi.

Le système reste cependant le suivant :

Pour les demandes d'aide urgentes :

- Envoyées à une adresse mail spécifique de l'AFMPS, les réponses tardent parfois alors que le temps presse ;
- L'AFMPS continue de considérer qu'un stock limité à quelques jours ne suffit pas en soi pour obtenir son aide. En effet, il faut réunir deux conditions sous peine de voir la demande d'aide « classée sans suite » (sic) :

1. Le stock doit être à ce point bas qu'il y aura péril en la demeure sans approvisionnement rapide. Ils considèrent que c'est le cas lorsque le stock descend à trois jours ;

2. L'hôpital doit leur signaler avoir **cherché d'abord une solution chez ses fournisseurs** habituels et que ceux-ci ne savent pas leur garantir une livraison des médicaments dans les temps.

Lorsque l'AFMPS répond positivement à une demande d'aide urgente, l'hôpital ne reçoit pas forcément de quoi tenir trois jours. En effet, ils ne recevront qu'une part de la misère disponible : ce qu'il recevront est le résultat de l'application de la clé théorique de répartition sur le stock disponible.

- L'AFMPS précise qu'en cas d'extrême urgence, les hôpitaux peuvent solliciter les hôpitaux de la province en concertation avec elle ;

Aucune transparence, ce qui est un **problème majeur**, les hôpitaux ne savent jamais :

- quand ils recevront les médicaments attendus ;
- quels médicaments ils recevront (cf. coexistence de plusieurs types d'une même catégorie, certains plus adaptés que d'autres) ;
- ni en quelle quantité ;

Les hôpitaux passent donc des commandes auprès de tous les fournisseurs possibles afin d'avoir un peu du lot que ceux-ci parviendront à se procurer. Il faut savoir que concernant certains médicaments, les firmes sont elles aussi tenues d'appliquer la clef de répartition fédérale. Aucune visibilité là non plus sur ce qu'ils recevront effectivement, ni quand évidemment. Enfin, difficulté supplémentaire : il leur est parfois nécessaire de réintroduire des commandes auprès des mêmes fournisseurs car seulement une partie des firmes tient compte des back-orders c'est-à-dire des commandes précédentes non complètement honorées ;

Les hôpitaux et les médecins qui y travaillent sont donc sous une pression permanente sans savoir de quels produits ils pourront disposer dans les prochains jours. Il est donc juste de parler de situation de pénurie en matière de médicaments nécessaires pour traiter les patients Covid-19.

Santhea demande que les autorités entendent les demandes des hôpitaux (sans les soupçonner de mentir – attitude qui nous est signalée) et leur fournisse **SANS TARDER** à la première demande les médicaments nécessaires pour tenir au moins dix jours.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Yves Smeets, Directeur général de santhea

yves.smeets@santhea.be

0475/ 434 009